

Le réseau des relais de la Haute-Garonne

plus de 90 relais



Relais  
Petite Enfance 31

Le RPE de la Salvetat-Saint-Gilles  
est un service public communal



LA SALVETAT  
SAINT-GILLES

Agréé et soutenu financièrement par  
la Caf de la Haute Garonne



Votre Relais Petite Enfance :

5 impasse des Daims  
31880 La Salvetat Saint Gilles

[rpe@lasalvetat31.com](mailto:rpe@lasalvetat31.com)

05 34 52 98 96



Le RPE vous accueille sur rendez-vous  
les mardis de 17h à 19h  
les mercredis de 14h à 17h (au Cercle  
des Narrateurs)  
Les vendredis de 13h à 16h

En ateliers d'éveil collectifs les matins  
pour les assistant.e.s maternel.le.s

# Relais Petite Enfance



Accompagnement  
Informations  
Échanges  
Animations  
Partenariats

# Le Relais Petite Enfance (RPE), un service municipal gratuit pour les parents et les professionnels de l'accueil individuel. Son objectif est de créer un environnement favorable à l'accueil individuel.

## Parents, futurs parents

Le RPE assure le rôle de **GUICHET UNIQUE** :

### Une information :

- Sur les **modes d'accueil existants** sur le territoire, accueil collectif, assistant.e.s maternel.le.s, gardes d'enfants à domicile (conditions d'accueil, coût, démarches...),
- Sur les **différentes aides** et crédits d'impôts liés à la garde d'enfant.



### Une écoute et un accompagnement :

Dans vos démarches concernant l'accueil de votre enfant en fonction de vos besoins, de vos attentes :

- Procéder à sa **pré-inscription** dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant gérés par la commune,
- **Rechercher un.e assistant.e maternel.le**: transmission des coordonnées des assistant.e.s maternel.le.s agréé.e.s de la commune et de leurs disponibilités en fonction de vos besoins.
- Dans votre **fonction d'employeur** d'un.e assistant.e maternel.le ou d'un.e garde d'enfants à domicile : droits, obligations, contrat de travail, fiscalité...
- **Accompagnement et soutien** à la parentalité

## Le Relais Petite Enfance

**Agit en complémentarité avec les partenaires du territoire :**

- Services de la PMI,
- Établissements d'accueil du jeune enfant, centre social, centre de loisirs...

**Organise un accueil personnalisé de qualité:**

- Confidentialité et neutralité,
- Respect du bien-être de l'enfant,
- Professionnalisation de l'accueil du jeune enfant.



**Orienté, pour les cas particuliers, vers les services spécialisés :**

- Direction du travail, Pajemploi-URSSAF,
- Caf, PMI,
- Syndicats employeurs ou salariés associations professionnelles

### Pour les jeunes enfants

Le Relais Petite Enfance concourt également à l'éveil des jeunes enfants et à leurs socialisations en proposant :

- des ateliers d'éveil ou de jeux aux enfants accompagnés du professionnel de l'accueil,
- des moments festifs pour tous.

## Pour les assistant.e.s maternel.le.s et les gardes à domicile

### Le RPE :

- Vous **informe** sur les démarches d'agrément, votre statut, votre rémunération, les congés payés, la fiscalité...,
- Vous **aide à définir** avec les parents les **conditions d'accueil** de leur enfant,
- Vous **propose** une actualisation régulière de vos disponibilités pour une **mise en relation rapide avec les parents**.

### Le RPE vous propose :

- Des **temps d'animations collectifs** accompagnés des enfants accueillis, leur permettant de découvrir de nouveaux espaces ludiques, d'éveil et de socialisation.
- Des **temps de professionnalisation** favorisant les échanges, l'observation, l'interrogation des pratiques professionnelles et le partage d'expériences.

### Pour les futurs professionnels

Le RPE vous informe sur les **métiers**, leurs **conditions d'exercice** et les démarches liées à l'**agrément**.

